



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX
الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Membre de



La chasse aux Bédouins du Néguev est ouverte - Un lundi noir

Le lundi 24 juin 2013, la Knesset, le parlement israélien, a approuvé en 1^{ère} lecture la loi Praver - Begin : 43 pour / 40 contre - ce qui laisse 37 votes blancs ou absents.

Tout est donc en place pour chasser « légalement », la population bédouine (30 000 à 70 000 personnes) du Néguev / Naqab ¹.

La loi dépossède les Bédouins Palestiniens de leur terre, de leurs moyens d'existence traditionnels et porte atteinte à leur structure sociale. Elle les force à s'entasser dans des zones urbaines appauvries où leur potentiel propre de développement sera contrarié. Le Tribunal Russell sur la Palestine parle non seulement d'une politique d'Apartheid mais, également, d'un sociocide pour qualifier la politique israélienne à l'encontre de la société palestinienne, c'est à dire la destruction systématique de leur langue, de leur culture et de leur nation.

La loi Praver-Begin est en contradiction avec les recommandations du Comité de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui a interpellé l'Etat d'Israël pour qu'il mette fin aux expulsions et à la destruction des villages "non reconnus". Elle est aussi contraire aux recommandations du CIEDR, le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : celui-ci, en 2007, est intervenu auprès de l'Etat israélien pour qu'il reconnaisse les villages bédouins, permette aux Bédouins de continuer à travailler leurs champs et renonce aux transferts opérés sans le consentement des habitants des villages.

La demande à Israël de retirer le plan Praver a été faite en mars 2012 par le CIEDR et en juillet 2012 par le Parlement européen.

La loi Praver – Begin approuvée comprend des articles qui seront encore plus accablants pour les Bédouins, dont

- La loi sera exécutoire dans 3 ans et non dans 5 ans comme prévu initialement ;
- Un Comité ministériel sera nommé pour suivre la mise en œuvre du programme sur la base des rapports périodiques qu'il recevra ;
- 250 policiers seront ajoutés aux effectifs chargés de la mise en œuvre du plan.

Cette loi est d'autant plus scandaleuse que les Bédouins demandent seulement d'avoir la maîtrise sur 5% de leurs terres. A noter également que les Bédouins sont des citoyens israéliens !

Adalah (Centre juridique pour les droits des minorités arabes en Israël) a fait un inventaire des lois discriminatoires à l'égard des citoyens palestiniens. Depuis 1948 la liste compte plus de 60 lois qui concernent tous les aspects de la vie, y compris la propriété de la terre, l'accès aux ressources de l'Etat, les prisonniers, les droits civiques et politiques ² ...

Nous exprimons notre entière solidarité avec les Bédouins Palestiniens du Néguev et les associations qui les soutiennent.

Pour rester informé : <http://www.dukium.org/eng/>

Bureau National de l'UJFP le 28-06-2013

¹ Sources : la dernière mise à jour de FCN / Dukium du 26 juin.

L'exposition qui circule en France : Destruction dans le Néguev. Les Bédouins : des Israéliens sans droits (UJFP, Dukium). (Israël) le désert des Bédouins ; Hors-série de l'Autre Côté -2012, revue éditée par l'UJFP.

Irène Steinert, *La situation des Bédouins en Israël*, dans Israël, un État d'apartheid, enjeux juridiques et politiques, sous la direction de Céline Lebrun et Julien Salingue, l'Harmattan 2013

² <http://adalah.org/eng/Israeli-Discriminatory-Law-Database>